

Cependant le défi du rédacteur du Couvent : " Prière de nous faire connaître un évêque, un prêtre, un religieux favorable à ce projet, " n'a pas encore été relevé.

Non, le peuple ne réclame point, et le clergé n'approuve pas le projet de loi scolaire que le Conseil législatif a bien fait de tuer dans l'œuf.

Un beau discours

" Nous venons de lire, écrit l'*Oiseau-Mouche*, l'admirable discours prononcé au Conseil législatif par l'honorable M. Thomas Chapais, contre l'adoption du projet de loi sur l'Instruction publique. C'est une réponse péremptoire à toutes les calomnies et mensonges que l'on a proférés, dans ces dernières années, contre notre pauvre province de Québec, que des fils indignes ont osé placer " à la queue de la Confédération " sous le rapport de l'Instruction. "

Maintenant que ce discours a été mis en brochure et se vend à un prix nominal, il y a lieu de croire que bon nombre de curés se feront un devoir de le répandre parmi leurs paroissiens.

Le complot juif

Au lendemain de la condamnation du traître Dreyfus, il fut décidé par les chefs de la nation juive que, coûte que coûte, il serait délivré, réhabilité et réintégré.

Pour une pareille besogne, il fallait beaucoup d'argent : l'argent n'est pas ce qui manque à cette nation : on se cotisa dans l'univers entier.

Pour innocenter Dreyfus, il fallait des intelligences dans les bureaux du ministère de la Guerre, il fallait l'appui d'une presse nombreuse, il fallait des hommes influents : on trouva tout cela.

Il fallait encore la pièce principale : une victime pour prendre la place du traître, pour être condamné. Cette victime choisie fut le commandant Esterhazy,

Dès lors, le coup était monté, et avec l'aide de M. Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat, protestant : de M. Leblois avocat sans causes, protestant et d'autres encore, on put fouiller